

À l'ouverture de la séance du 28 janvier 2019, 28 membres sont présents ou représentés (40 membres en exercice, 23 membres présents, 5 procurations).

## **1. Procès-verbal de la CFVU**

### **1.1 Procès-verbal de la CFVU du 12 décembre 2018**

Le procès-verbal de la Commission de la formation et de la Vie étudiante du 12 décembre 2018 est approuvé.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

## **2. Affaires générales et statutaires**

### **2.1 Election d'un.e représentant.e des usagers à la Commission permanente du numérique**

<b>Commission permanente du numérique</b>		
1 étudiant.e de l'UA	LE TERTRE Antoine (suppléant : COUTURIER Éric)	28 voix pour

## **3. Enseignement et conventions**

### **3.1 Appel à projets innovation pédagogique : modalités d'organisation de la 3<sup>ème</sup> vague**

Les modalités d'organisation de la troisième vague de l'appel à projets Innovation pédagogique suivantes :

- Présentation du cahier des charges : Bureau CFVU du 13 février 2019
- Lancement de la campagne le 4 mars 2019
- Dépôt des dossiers: première semaine de septembre 2019
- Etude des dossiers : Bureau CFVU de mi-septembre 2019
- Décision à la CFVU de septembre 2019

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

### **3.1 Champs des missions ouvertes au service civique à l'Université d'Angers**

Les champs des missions ouvertes au service civique à l'Université d'Angers sont approuvés.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 26 voix pour et 3 abstentions.

### **3.2 Admission en Master 2 de Droit : capacités d'accueil**

Dans le cadre de l'admission en Master 2 de Droit, les capacités d'accueil sont approuvées, sous réserve d'un avis favorable du conseil de gestion de la faculté du 29 janvier 2019 et de la modification suivante : conserver les capacités d'accueil de 2018, exception faite du M2 mention droit privé parcours droit et pratique de la procédure pour lequel la capacité d'accueil est portée à 20 places.

Cette décision est adoptée à la majorité avec 25 voix pour et 4 abstentions.

### **3.3 Admission en Master 2 de Droit : dates de recrutement**

Dans le cadre de l'admission en Master 2 de Droit, les dates de recrutement sont approuvées, sous réserve d'un avis favorable du conseil de gestion de la faculté du 29 janvier 2019.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 29 voix pour.

### **3.4 Répartition de la CVEC 2019**

La répartition de la CVEC 2019 est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

### **3.5 Modifications de M.C.C.**

#### **3.5.1 Modifications de MCC – Faculté de Droit, d'Economie et de Gestion**

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Master 1 Gestion des Ressources Humaines ;
- Master 1 Marketing Vente ;
- Master 2 Histoire du Droit et des Institutions ;

sont approuvées, sous réserve d'un avis favorable du conseil de gestion de la faculté du 29 janvier 2019.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

#### **3.5.2 Modifications de MCC – Faculté de Santé**

La modification de MCC concernant la formation suivante :

- Master 1 Sciences du médicament ;

est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

#### **3.5.3 Modifications de MCC – UFR ESTHUA Tourisme et Culture**

Les modifications de MCC concernant les formations suivantes :

- Licence 3 Sciences sociales parcours Tourisme, hôtellerie, restauration événementiel option Hébergement de plein air ;
- Master 2 Tourisme parcours anglophone international Hospitality Management ;

sont approuvées.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

### **3.6 Convention portant création d'un département de Sciences Infirmières au sein de la Faculté de Santé de l'Université d'Angers**

La convention portant création d'un département de Sciences Infirmières au sein de la Faculté de Santé de l'Université d'Angers est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

### **3.7 Convention de coopération dans le domaine du français langue étrangère et de la didactique des langues - Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines**

La convention de coopération dans le domaine du français langue étrangère et de la didactique des langues relative au Master 1 DDL-FLE et au Master 1 PIPOL-FILDS est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 28 voix pour.

### **3.8 Création d'un E2O**

La création d'un Enseignement d'ouverture optionnel (E2O) portant sur l'accompagnement des étudiants en situation de handicap est approuvée.

Cette décision est adoptée à l'unanimité avec 26 voix pour.

Fait à Angers, le 28 janvier 2019

Sabine MALLET

*Vice-présidente Formation et vie universitaire  
de l'Université d'Angers*

**Signé**